

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclames, — 50
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne!

A PARIS,
chez MM. HAYAS-LAPITTE et Co.,
Place de la Bourse, 9.

ABONNEMENT.
Un an, 30 fr.
Six mois, 18
Trois mois, 10
Poste: 95 fr.
On s'abonne: A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGRE et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Ambrose-Richel, 2; BLAVESSE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 2 Août 1881.
Si le gouvernement s'est décidé à brusquer les élections, ce n'est pas seulement parce qu'il espère profiter de ce coup de surprise, c'est aussi parce qu'il entrevoit des complications et des entreprises belliqueuses dans un délai assez rapproché.
Il veut enfin que les électeurs votent avant une période de guerre, pour que cette perspective n'influence pas le scrutin. Il aime mieux tromper le corps électoral que de risquer un échec pour les candidats républicains, qui resteraient sur le carreau si le public connaissait la vérité.
Nous savions tout cela; mais nous gardions le silence, ne voulant pas être des premiers à jeter le cri d'alarme. Aujourd'hui que les projets du gouvernement sont révélés déjà par la presse étrangère, nous pouvons parler en toute liberté.
Citons d'abord le *Times*, dont la correspondance parisienne raconte tout ce qui s'est passé dans les conseils du gouvernement et explique la raison qui fait convoquer subitement les collèges électoraux:

« Le gouvernement était parfaitement décidé à faire les élections le 4 septembre; la circulaire du général Farre (relative à l'appel des réservistes) avait été résolue en conseil et publiée sous la responsabilité commune des ministres.
» Quarante-huit heures s'étaient écoulées sans qu'elle eût été contredite, lorsqu'un rapport confidentiel fut reçu du général Sausier, commandant en chef de l'armée d'Algérie, par lequel il informait le gouvernement que, jusqu'à la fin d'août, il ne fallait s'attendre à aucun mouvement important à cause du Ramadan, de la chaleur qui empêchait l'armée d'agir et à cause du temps nécessaire à l'organisation d'une expédition décisive. Toutefois, d'après les rapports que le général avait reçus du sud et de l'intérieur, ainsi que de la frontière tunisienne et du Maroc, on pouvait s'attendre à voir l'insurrection éclater en septembre dans des proportions très-sérieuses. Il faudrait alors faire un grand effort et envoyer une armée formidable; peut-être même faudrait-il avoir recours à la mobilisation générale pour ne pas renouveler l'école de l'expédition de Tunis.
» Bref, il serait nécessaire de prendre des mesures promptes et décisives qui pourraient jeter l'inquiétude chez les électeurs.
» Ce rapport amena naturellement le gouvernement à changer ses intentions.
» Les ministres virent que si, au commencement de septembre, l'insurrection venait à éclater sur un certain nombre de points différents à la fois; s'il était indispensable de frapper un coup décisif et peut-être de mobiliser l'armée, ce qui n'était possible que par une loi exigeant la présence du Parlement; si, en résumé, en septembre le pays se trouvait en face d'une sérieuse campagne d'Afrique, — les élections pourraient être grandement compromises et on aurait fourni un argument formidable à l'opposition.
» En conséquence, malgré tous les arrangements antérieurs, il fut décidé que les élections devaient se faire sans délai, avant que les troubles africains aient pu éclater.
» Voilà l'explication.
Ainsi, d'après les rapports des généraux,

on s'attend en Afrique, pour le mois de septembre, à une insurrection formidable, et on le cache au public. Et M. Jules Ferry a osé traiter de chimères les nouvelles alarmantes que publiaient les journaux!
Ainsi on entrevoit la nécessité de mobiliser, sinon toute l'armée, du moins plusieurs corps, puisque l'expédition de Tunis a démontré qu'on ne pouvait envoyer là-bas des troupes suffisantes sans désorganiser l'armée, — et on le cache encore au public!
Cela s'appelle mentir impudemment et tromper le pays. Cela constitue une immense fraude électorale dont le gouvernement est l'auteur responsable.
Et ces gens-là, qui escamotent ainsi le scrutin, ont parlé jadis de la sincérité du vote, de la politique au grand jour, de la nécessité de traiter franchement et ouvertement les affaires de la France!
Les affirmations du *Times* sont nettes, précises, appuyées sur des faits et des documents officiels. Le gouvernement est mis en demeure de les avouer ou de les démentir.

LA GUERRE.

Chaque jour, de nouvelles troupes sont dirigées sur l'Algérie.
Dans chaque garnison, on ne prend que cent ou cent cinquante hommes, pour que cela n'y paraisse pas, pour que les populations ne s'en aperçoivent pas, et en province les républicains ont reçu la mission de dire partout: « Ce n'est rien! ce n'est rien! nous n'avons pas la guerre, ce ne sont que de petites escarmouches! »
Soit! mais vos petites escarmouches vont tout simplement nécessiter la mobilisation des corps d'armée, et l'appel des réservistes leur envoi probable en Afrique.
CENT MILLE HOMMES! SOIXANTE MILLIONS!
Voilà ce qu'il vous faut pour réparer les sottises et effacer la trace sanglante d'une effroyable incapacité!
Et dans quel état vous mettez nos pauvres soldats!
Pères de famille qui vous préparez à voter pour des candidats républicains, lisez cette dépêche adressée de Montauban au *Messageur de Toulouse*:
« Nos braves soldats du 20^e de ligne, revenant de Tunisie (de Bizerte), sont en proie aux maladies et à la mort.
» Deux cents soldats du 11^e de ligne sont partis hier matin, pour combler sans doute les vides qui se sont faits dans le bataillon depuis quelques mois en Afrique.
Examinez froidement, si vous le pouvez, ce qu'on écrit de Marseille:
Le 1^{er} régiment de hussards est revenu de Tunisie, ayant beaucoup souffert. Les hommes ont été éprouvés par une épidémie de fièvre typhoïde et les chevaux sont furbus. On a dû faire évacuer la caserne et faire camper le régiment sur le champ de manœuvres du Prado.
Il y a quatre jours, le général Farre donna l'ordre de mobiliser trois escadrons. Le colonel répondit qu'il y avait 200 hommes malades. L'excellentissime ministre de la guerre répliqua: « Qu'importe! versez les malades dans l'escadron qui restera à Marseille et faites partir les autres. »
Or, un escadron n'ayant guère que 150 hom-

mes, celui qui restera en comptera 200, tous malades.
Du reste, ceux qui partent ne valent guère mieux: Cette décision surprend tout le monde.
Les chefs eux-mêmes ne peuvent résister aux fatigues. Nous avons donné la liste des officiers supérieurs qui sont malades.
Que le gouvernement ose donc nous dire le nombre de soldats qui meurent par les épidémies de toutes sortes! Qu'il ose donc nous donner une statistique exacte des pauvres soldats qui peuplent nos hôpitaux!
Si nous avons la paix, que signifient tous ces déplacements de troupes, tous ces embarquements faits sous le manteau et en éteignant les lumières?
C'est que nous avons la guerre, nous l'avons dans toute sa misère, dans toute sa ruine, dans toute son angoisse.
Les fils, les frères, les amis que nous avons là-bas, qui vont y aller, sont exposés à un climat meurtrier qui rend la fatigue mortelle.
Et, chaque jour, la situation devient plus intolérable, plus dangereuse.
Si on avait retardé les élections, les électeurs, abusés, trompés, traités en idiots par la République, auraient fini par y voir clair.
Et la GUERRE, ce mot magique, ce mot qui depuis les désastres récents encore épouvante nos populations, la GUERRE, déesse aux yeux hagards, échevelée, les eût précipitées au scrutin contre la République menteuse, qui a promis les joies et la paix et qui les remplace par les expéditions criminelles, par les aventures hasardeuses, par des conflits inutiles!
Mais en les convoquant tout de suite, sans tarder une minute, on avait la chance de donner le change aux électeurs, de leur faire prendre les vessies de nos ministres pour des lanternes, et les embarquements de nos troupes pour une parade ou une revue.
Envoi de troupes en Afrique.
On télégraphie de Grenoble que la 13^e compagnie du 4^e régiment du génie a quitté cette ville, le 29 juillet, se rendant en Tunisie pour travailler aux fortifications de Sfax. Cette compagnie, composée de 120 hommes, est sous les ordres de MM. Feuilles, capitaine, Xerdet et Dauteville, lieutenants.
Narbonne, 30 juillet, soir.
Le deuxième bataillon du 49^e de ligne est passé ce soir à Narbonne. Il compte trois cents hommes, dix-sept officiers et cinq chevaux.
Il s'embarquera demain à Port-Vendres en destination d'Oran, pour y former un régiment de marche avec un bataillon du 53^e venant de Tarbes, et un autre du 144^e venant de Bordeaux, qui se sont embarqués tous deux à Toulon.
Le lieutenant-colonel du 49^e, commandant ce nouveau régiment, aurait demandé et obtenu de faire partie de la colonne dirigée sur Géryville.
Toulon, 31 juillet, matin.
Ce matin a eu lieu l'embarquement, sur le transport de l'Etat la *Guerrière*, et sur deux paquebots de la Compagnie transatlantique, d'un bataillon des 65^e, 125^e et 135^e de ligne, du 28^e bataillon de chasseurs et de deux batteries des 31^e et 34^e d'artillerie, sous le commandement du général Sa-

battier. Ces troupes partent à destination de l'Algérie.
LES GRANDES MANŒUVRES.
Il y a lieu de croire que nous allons assister à de grandes manœuvres électorales, en comparaison desquelles les candidatures officielles de l'Empire n'étaient que d'innocentes parades. Faire annoncer par le général Farre que les élections auront lieu à la fin de septembre et convoquer pour le 24 août les électeurs; appeler sous les armes les réservistes par des affiches apposées dans toutes les communes de France à la porte des mairies, et puis, du jour au lendemain, donner contre-ordre au moyen de nouvelles affiches, sans à jeter le trouble dans tous les villages et à dépenser près d'un million à ces ordres et à ces contre-ordres; ne promulguer la loi sur la presse que le jour même de l'ouverture de la période électorale, afin de diminuer le temps pendant lequel les journaux fondés pour les élections pourront avertir les électeurs; recourir aux ordonnances de la Restauration pour abrégé des délais légaux; mais retarder la session des conseils généraux au mépris de la loi de 1871; découper les circonscriptions électorales selon ses convenances particulières et soumettre ce découpage aux Chambres assez tardivement pour qu'un examen sérieux n'en puisse être fait; ajourner les mesures urgentes qui doivent être prises en Algérie, au risque que cet ajournement nous coûte des sacrifices incalculables d'hommes et d'argent, mais dans la crainte d'éclairer le pays au moment où il va être consulté, tout cela c'est déjà bien commencer.
Les préfets sont chargés de la suite et du détail des opérations, et ils vont s'en occuper de la belle façon. Voilà déjà les révocations des maires qui s'annoncent. Le prétexte contre les maires dont on n'est pas sûr, c'est qu'ils n'ont pas suffisamment festoyé, illuminé, banqueté le 4 juillet. On les suspend pour deux mois, et dans deux mois, les élections faites, le tour sera joué... Ce qui rassure sur l'effet de ces grandes manœuvres, c'est que le général Farre fait partie du gouvernement qui les commande.
— François Bestlay.
Chronique générale.
Est-il vrai que des fonctionnaires de différents ministères qui ont donné, ou fait semblant de donner leur démission pour poser leur candidature, continueront à toucher leur traitement pendant tout le temps de leur absence?
A la grande chancellerie de la Légion d'Honneur, il a été décidé que les décorations papales ne sont plus autorisées à être portées en France.
Le général Farre vient de faire publier un ordre du jour pour les élèves de l'École de Saint-Cyr, dans lequel il est annoncé que désormais il est formellement interdit à tout élève de l'École, sous peine de renvoi immédiat, d'assister en uniforme soit aux réunions, banquets ou services religieux qui

